



HAL
open science

De la perception auditive à la cognition : étude comparée du verbe HEAR en anglais et du verbe ENTENDRE en français

Christelle Lacassain-Lagoin

► **To cite this version:**

Christelle Lacassain-Lagoin. De la perception auditive à la cognition : étude comparée du verbe HEAR en anglais et du verbe ENTENDRE en français. *L'information grammaticale*, 2015, Points de vue linguistique sur la perception, 146, pp.19-26. hal-03105230

HAL Id: hal-03105230

<https://hal.science/hal-03105230>

Submitted on 4 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**De la perception auditive à la cognition :
étude comparée de HEAR en anglais et de ENTENDRE en français**

« Points de vue linguistique sur la perception », *L'Information grammaticale* n° 146, juin 2015,
p. 19-26

Christelle Lacassain-Lagoin, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Centre de Recherche Poétique, Histoire Littéraire et Linguistique (CRPHLL - EA 3003)

Résumé

Cet article a pour objet l'étude comparée, dans une perspective énonciativiste, des verbes de perception auditive HEAR en anglais et ENTENDRE en français dans des énoncés authentiques. L'étude montre que ces deux verbes régissent des compléments qui sont syntaxiquement similaires, mais parfois aussi spécifiques (ex. objet prépositionnel pour HEAR ou relative de perception pour ENTENDRE) ; la fréquence d'emploi d'une structure particulière peut cependant varier d'un verbe à l'autre. Elle identifie également les relations variées qui existent entre le référent du complément et le percept auditif. L'analyse qualitative met au jour trois grands types d'interprétation sémantique – perception physiologique, inférence perceptuelle et cognition – et pour chacun d'eux, le sens de l'énoncé se construit par combinaison de plusieurs facteurs : l'interaction entre le verbe et son complément – ou le type de structure –, la nature du référent de celui-ci et l'environnement co-textuel. Il apparaît que HEAR a une gamme d'emplois plus développée dans le domaine de la perception auditive, ainsi que de l'inférence perceptuelle, alors que ENTENDRE présente un éventail plus étendu dans celui de la cognition. Leur étymologie respective semble jouer un rôle dans le fonctionnement et la plasticité qu'ils ont en langage contemporain.

Mots-clefs : verbe de perception – HEAR – ENTENDRE – complémentation – perception auditive – inférence perceptuelle – cognition – compression syntaxique – compression sémantique

Abstract

This paper sets out to compare, in an enunciative perspective, the meaning and uses in authentic sentences of the auditory perception verbs HEAR in English, and ENTENDRE in French. This study shows that these two verbs license complements that are syntactically similar but also, sometimes, specific (e.g. prepositional object for HEAR or perception relative clause for ENTENDRE). It also determines the various relations between the referent of the complement and the auditory percept. The qualitative analysis brings to light three main types of semantic reading – auditory perception, perceptual inference and cognition – and for each of them, the meaning of the sentences is construed with the help of several combined factors: the interaction between the verb and its complement (or the structure type), the nature of the complement's referent, and the surrounding co-text. It also appears that HEAR has a larger range of uses in the domain of both auditory perception and perceptual inference, while ENTENDRE presents a wider range in the domain of cognition. Their respective etymology seems to play a role in the way they behave and adapt in contemporary language.

Keywords : perception verbs – HEAR – ENTENDRE – complementation – auditory perception – perceptual inference – cognition – syntactic reduction – semantic reduction

Cet article propose de comparer, dans une perspective énonciativiste et cognitiviste¹, les verbes de perception auditive HEAR en anglais (langue germanique) et ENTENDRE en français (langue romane). Il s'agit, dans un premier temps, de déterminer les caractéristiques de la modalité auditive non agentive – autrement dénommée perception auditive involontaire – dont relèvent ces deux verbes, et de voir si leur étymologie permet d'éclairer leur emploi dans le langage contemporain. S'ensuit une typologie des compléments qu'ils régissent, afin d'identifier d'une part les relations qui existent entre les types de complément et les percepts auditifs, et d'autre part les similitudes et les différences de construction syntaxique mais aussi de dénotation sémantique entre ces deux verbes. Pour ce faire, des énoncés authentiques sont utilisés, extraits de romans ou de corpus (voir le détail dans les références bibliographiques). Nous observons, dans cette étude qualitative, que le sens des énoncés, qui va de la perception physiologique à la cognition, se construit par interaction entre le verbe et son complément, en fonction du référent de celui-ci et de l'environnement co-textuel.

1. Caractéristiques des verbes de perception auditive non agentive

Les verbes de perception auditive HEAR et ENTENDRE fonctionnent sur un mode non agentif : ils renvoient à un procès borné ponctuel dans le réel, où un stimulus auditif s'impose dans le champ perceptif du percevant, l'expérient du procès². Les verbes de perception étant des localisateurs (Culioli, 1990), en disant *I hear / J'entends*, l'énonciateur localise dans son expérience une perception qui l'affecte.

Les verbes de perception non agentive ou « *private verbs* » (Palmer, 1974/1988) figurent dans des énoncés qui traduisent l'inchoation du phénomène perceptif ; en d'autres termes, un événement non recherché survient dans le champ perceptif de l'expérient, ce qui est traduit en discours par l'emploi d'un verbe non agentif et d'un complément dénotant l'absence de préconstruction. Dans le cadre de l'audition, on est maître de ce que l'on écoute, mais non de ce que l'on entend. Cela reflète le caractère indissociable de l'entendable et de l'entendu (Lacassain-Lagoïn, 2007, 2011). En outre, la localisation de l'entendu est indissociable de sa qualification (Franckel & Lebaud, 1990) : le percevant localise dans son expérience l'événement qui survient dans son champ auditif et procède dans le même temps à son identification en l'assignant à un type de bruit. Ainsi, les propriétés de localisateur du verbe de perception (HEAR / ENTENDRE) permettent à l'énonciateur d'asserter dans le même temps l'existence du procès (j'entends X, donc ce procès X existe) et la qualification de ce procès (ce procès X qui existe est un bruit de voiture).

Par sa nature, chaque modalité perceptible définit une classe d'entités perceptibles. Les seules entités accessibles à l'audition sont les sons, à savoir des événements auditifs ou « phénomènes auditifs » (Grezka, 2006). Austin (1962) souligne que le son que l'on entend conduit à inférer l'origine de ce son. Ainsi, au lieu de dire *J'entends un bruit et d'après ce que je sais des bruits, je peux inférer qu'il s'agit du bruit d'une voiture*, on dit plus souvent *J'entends une voiture*. Cela souligne le caractère inférentiel lié à la modalité auditive.

HEAR et ENTENDRE sont tous deux considérés comme les verbes prototypiques de la modalité auditive. HEAR provient du vieil anglais *heran* (Anglian) ou (*ge*)*hieran*, *hyran* (West Saxon), qui signifiait « *to hear, listen (to), obey, follow; accede to, grant; judge* » (OnED). Ainsi, son évolution vers le registre de la cognition transparait dès son étymologie.

¹ Le terme « énonciativiste » est ici employé au sens large du terme. Le travail sur les énoncés a pour but de découvrir les opérations mentales sous-jacentes qui ont mené à leur production, et donc d'étudier le langage mis en situation par l'activité de l'énonciateur. L'énonciation pose ainsi le problème de la subjectivité dans le langage, le discours (et donc les énoncés) portant les traces de cette subjectivité.

L'approche cognitiviste, quant à elle, fait ressortir l'apport de la culture dans les conceptualisations linguistiques et la structuration de la pensée.

² L'expérient constitue le siège subjectif d'une expérience psychologique ; il s'agit de l'« [a]ctant principal d'un procès du type /état/ définissable comme le repère de l'occurrence de l'état » (Groussier & Rivière, 1996 : 182).

Pour ENTENDRE, il semble qu'il y ait un hiatus entre l'appréhension empirique de son sens premier et les faits scientifiques. Son étymologie remonte au bas latin *intendere*, qui signifie « étendre, tendre (quelque chose) vers » et, au figuré, « tendre, diriger son regard, son esprit, vers », puis, en latin chrétien, « faire attention à, écouter, entendre, comprendre ». Cela a été son sens dominant jusqu'au XVII^e siècle, à partir duquel il est venu à signifier « percevoir par l'ouïe », supplantant même le verbe *ouïr* qui représente le latin *audire* ; ce n'est qu'ensuite qu'il a de nouveau été défini comme « saisir par l'intelligence, comprendre » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1992), en parallèle avec son sens physiologique. C'est donc le sens intellectuel qui est premier par rapport au sens de perception physiologique.

2. Constructions syntaxiques de HEAR et ENTENDRE : similitudes et différences

Malgré ces différences étymologiques, HEAR et ENTENDRE régissent dans la langue contemporaine des compléments syntaxiquement similaires. Alors que ce qui est perçu par l'ouïe a un caractère événementiel, les compléments présentent une variété dont l'étude permet de déterminer les rapports à l'œuvre entre leur référent et le percept auditif.

HEAR et ENTENDRE sont des verbes de valence deux, dont la construction prototypique comporte un sujet grammatical au rôle sémantique expérimenté et un objet correspondant au stimulus de la perception. On les trouve cependant dans quelques énoncés intransitifs, tels que (1-2), dans lesquels l'objet est sous-entendu³. L'accent est ainsi mis sur la qualité de l'audition (*not... well* en [1]) ou sur la capacité (ou non) auditive du percevant ([2]).

- (1) Upstairs, something heavy fell. Mrs. Thurston's snores continued. She **did not hear** *well* to begin with; in sleep, she was as the dead. (*COCA*)
- (2) De cette foule de spectateurs, un premier tiers **pouvait voir et entendre**, un second tiers voyait mal et **n'entendait pas** ; quant au troisième, il ne voyait rien et **n'entendait pas davantage**. (*Lextutor*)

Dans la construction transitive avec un syntagme nominal (SN) objet, ce dernier peut avoir un référent de nature diverse :

- Le SN peut dénoter une entité inanimée ([3-4]) ou animée, et notamment un être humain ([5-6]). Dans ce cas, une certaine ambiguïté peut apparaître quant à la nature du percept auditif : en (5a), s'agit-il de la voix de John, de ses propos ou du bruit généré par ses mouvements ? Le co-texte permet parfois de choisir entre ces trois lectures possibles : en (5b, 6b), ce sont des bruits de voix (voir *shouted* et *les rires de Gontran*) qui sont perçus, alors qu'en (6a), *à pas de loup* suggère un possible bruit de mouvement ; en revanche, les exemples (5c, 6c) renvoient eux à un contenu de discours. Le caractère inférentiel de l'audition transparait bien dans ces énoncés où on a affaire à un procédé métonymique : la source de l'événement auditif (ex. *une voiture de poste* en [4]) est utilisée pour désigner celui-ci, le langage procédant selon un principe d'économie⁴.
- (3) As I'm standing up I **hear** the black van. I **hear** it before I *see it*; [...]. (Margaret Atwood, *The Handmaid's Tale*)
- (4) Le 11 mars dernier, environ vers les neuf heures du soir, [...] j'**entendis** une voiture de poste ; et *au bruit des fouets des postillons*, je jugeai que cette voiture était attelée de

³ Dans chaque énoncé, le verbe étudié est en gras, et son complément est souligné. Les italiques signalent soit un élément pertinent pour l'analyse, soit un élément de comparaison.

⁴ Ce principe d'économie correspond à ce que Tournier nomme la « loi du moindre effort » (1987/1993 : 139).

plusieurs chevaux, et que sans doute elle devait appartenir à quelqu'un de marque. (Michel Ney, *Procès du maréchal Ney*)

- (5) (a) I began to tremble. After a while I **heard John** at the door; he covered me up with warm clothes and ran to the house for hot water. (*COCA*)
- (5) (b) “Deso, **can you hear me?**” he shouted again. “Damn you, answer me!” (*COCA*)
- (5) (c) “George Washington slept here,” Hollis said as they descended the stairs, a pleased grin on his face. “You **heard the lady.**” Ashford shook his head. “He died here.” (*COCA*)
- (6) (a) Je les rattrapai bientôt. La nuit était venue toute noire. J’allais à *pas de loup* sur l’herbe, de sorte qu’ils **ne m’entendirent pas**. (*Lextutor*)
- (6) (b) Où étaient donc Louise et Gontran ? Que faisaient-ils ? Tout à coup on **les entendit**, très loin ils revenaient. Mme Honorat se réveilla et fut surprise “Tiens, vous êtes ici ! Je ne vous ai pas sentis approcher !... Et les autres, vous les avez trouvés ?” Paul répondit “Les voici. Ils arrivent.” On reconnaissait *les rires de Gontran*. (*Lextutor*)
- (6) (c) C’est ce qu’on, c’est ce qu’on te dit à l’oral et, à l’oral c’est sûr qu’on comprend tout de suite mais bon sur le papier – Généralement effectivement, quand j’**entends certains étudiants**, alors oui, alors qu’ensuite au qualificatif invariable machin, on replace comme ça le le le, le mot verbal ! (*Lextutor*)
- Le SN peut dénoter toute une variété d’événements auditifs. La nature du son perçu est précisée par le nom-tête (ex. *ducking / trot* en [7b, 8b]), et un syntagme prépositionnel (SP) peut en désigner la source (*of the roosting hens / d’un cheval*). En (9-10), l’événement correspond à des paroles, mais le nom-tête de l’objet (ex. *rumours / récit* en [9a, 10a]), sorte de contenant, n’apporte pas d’informations sur le contenu de ce discours ; il dénote un type de parole, voire constitue une appréciation (*rumours*) sur les propos, qui sont “condensés” dans le SP (ex. *de ses aventures* en [10a]). La source de paroles peut être explicite (ex. *President Obama* en [9b]) ou rester inconnue ([9a]).
- (7) (a) She **heard voices, laughter, the sound of hurrying footsteps approaching the hall**, and she quickly wound the gramophone and lowered the needle on to the record. (*BNC*)
- (7) (b) One side was lined with chicken coops and he **could hear the soft ducking of the roosting hens** and *smell the nutty, brothy reek of their accumulated shit*. (William Boyd, *Blue Afternoon*)
- (8) (a) De l’escalier j’**entendis un rire et une voix de femme, et dès que j’eus sonné, un silence, puis le bruit de portes qu’on fermait**. (*Lextutor*)
- (8) (b) J’**entendis soudain le trot d’un cheval et le roulement d’une voiture** et la garde entra, tranquille, [...]. (*Lextutor*)
- (9) (a) I expect you’ve **heard rumours about the purpose-built radio station that’s been planned**. (*BNC*)
- (9) (b) They **heard words of encouragement, and admonishment, from President Obama**. (*COCA*)
- (10) (a) Passepartout ne vit pas Fix, qui se tenait dans l’ombre, mais Fix **entendit le récit de ses aventures**, que Passepartout narra en peu de mots à son maître. (*Frantext*)
- (10) (b) Liverani... vous **avez entendu les terribles paroles contre la princesse De Belgiojoso** ? (*Frantext*)

Ainsi, les énoncés (3-10) présentent un phénomène de compression syntaxique et sémantique. Ils pourraient être glosés soit par un SN dont le nom-tête est un terme générique pour le bruit ([7a']), soit par une proposition décrivant explicitement l'événement auditif ([8b']) :

(7) (a') She **heard** the sound of voices, of laughter, of hurrying footsteps approaching the hall [...].

(8) (b') J'**entendis** soudain un cheval trotter et une voiture rouler [...].

- Le SN peut également faire référence à un événement non auditif, de nature diverse également (11-17).

(11) (a) We arrived again at the street where we **had heard** the news of the assassination attempt. (BNC)

(11) (b) 'You **have heard** the plan,' he said with some excitement, 'for a studio for Winifred, over the stables?' (D. H. Lawrence, *Women in Love*)

(12) (a) Grimaud, laissé à la porte du château par son maître, **avait entendu** la nouvelle de son arrestation quand Athos l'avait criée à Aramis, [...]. (Lextutor)

(12) (b) Richard, qui **avait entendu** le plan de Matt, avait pris le téléphone pour l'en dissuader. (Anthony Horowitz, *Le pouvoir des Cinq : Necropolis*)

(13) (a) The magistrates' decision may be either unanimous or by a majority of the bench who **heard** the case. (BNC)

(13) (b) I'm **hearing** compelling evidence so far from Megyn Kendall and I'm **hearing** a certain identification from the accuser. (COCA)

(14) (a) Le tribunal de Californie, ayant les deux parties devant lui, **entendait** le cas et rendait un arrêt d'annulation du mariage. (Introduction à l'étude du droit comparé)

(14) (b) L'enquête a été confiée au SRPJ d'Ajaccio, qui **a entendu** comme témoins le chef de la police municipale et ses adjoints. (Lextutor)

(15) Quand nous disons que la parole est nécessaire pour penser, il faut **entendre** la parole des images, comme celle des sons. (Frantext)

(16) Il avait huit lieues de haut : j'**entends**, par huit lieues, vingt-quatre mille pas géométriques de cinq pieds chacun. (Lextutor)

(17) (a) Moi, j'ai un frère qui a cinq ans de plus que moi. On **s'entend** très très bien. (Lextutor)

(17) (b) Le langage doit être un moyen, une voie de communication. Il faut donc préalablement **s'entendre** sur le sens des mots. (Jean Matter, *Parsifal*, vol. 4)

HEAR régit également des syntagmes prépositionnels introduits par *from*, *of* ou *about* ([18]). Cette construction est rare avec ENTENDRE : l'emploi d'un objet indirect introduit par la préposition *à* en (19) n'est plus usité en français contemporain, et le SP en *sur* en (17b) est présent uniquement dans des énoncés où ENTENDRE signifie « se mettre d'accord ». On note également que la construction réfléchie en (17a) est impossible avec le verbe HEAR. Celui-ci, en revanche, accepte une construction « objet (nominal ou prépositionnel) + attribut de l'objet » telle qu'en (20), non attestée avec ENTENDRE.

(18) (a) This morning I **heard** from them again. They were double-checking everything was still in order. (BNC)

- (18) (b) He **had heard** of Chinese rooms, **heard** of Chinese Chippendale, but he had never seen a room furnished in the style. (BNC)
- (18) (c) “I **heard** about your boss. Arrested as material witness,” he said, shaking his head. (COCA)
- (19) Il ne veut **entendre** à aucun arrangement. (*Dictionnaire de l’Académie française*, 1992)
- (20) (a) The disciples **heard** ‘It is finished’ as the scream of defeat, but the devils **heard** the words as the shout of victory. (BNC)
- (20) (b) When asked if that source was Alger Hiss, the GRU colonel became visibly irritated and insisted, ‘I **have never heard** of Hiss as an agent of the Kremlin from anybody.’ (COCA)

HEAR et ENTENDRE peuvent également accepter des propositions à forme finie ou non finie, c’est-à-dire dont le verbe est conjugué ou non.

Dans les énoncés (21-23), le verbe de perception est immédiatement suivi de l’infinitif. Si cette structure est fréquente en français, elle est très restreinte avec HEAR, et présente souvent les verbes de parole *tell* ou *say*. Avec ENTENDRE, au contraire, figurent bien d’autres types de verbe, et donc d’événement auditif (ex. *frapper* en [22d]) ou non auditif ([23]).

- (21) (a) Claus Kleber, James Baker, you just **heard** say that allies and adversaries even are apprehensive about this continued stalemate. (COCA)
- (21) (b) I said, “Hey, Jose. Brother, I **heard** tell that you’ve been with our kids, which is against our agreement.” (COCA)
- (22) (a) Certes, depuis le jour où il **avait entendu** dire que la maladie de son oncle était inguérissable, Alexis l’avait vu plusieurs fois (*Lextutor*)
- (22) (b) Ce n’est que plus tard qu’ils **entendirent** raconter toutes les horreurs de cette nuit. (*Lextutor*)
- (22) (c) “J’**ai entendu** parler de M. d’Artagnan comme d’un jeune homme fort brave, dit le bourgeois, et cette réputation dont il jouit à juste titre m’a décidé à lui confier un secret.” (*Lextutor*)
- (22) (d) Tout à coup elle **entendit** frapper à une vitre, et, à la lueur d’un éclair, elle vit le visage d’un homme apparaître derrière les barreaux. (*Lextutor*)
- (23) Les révélations, par Arno Klarsfeld, de liens familiaux entre le juge et des victimes sont vivement dénoncées ; le magistrat **entend** continuer son travail. (*Lextutor*)

Lorsque la source de l’événement ou le participant impliqué dans cet événement est mentionné – cas de figure plus fréquent –, il se présente sous la forme d’un groupe nominal (GN) qui, en anglais, précède obligatoirement la base verbale ([24]). En français, on trouve deux autres structures concurrentes : le GN est réalisé sous forme de pronom clitique qui précède ENTENDRE ([25c]) ou bien il apparaît à droite de l’infinitif ([25d]). L’anglais présente un autre type d’infinitive, comportant l’opérateur TO ([26]). À titre de comparaison, la construction « à + infinitif » en (27), où ENTENDRE signifie « être habile », est aujourd’hui vieillie.

- (24) (a) At night the neighbors **would hear** her talk to her two sons, reproach them, scold them, and then dote on them, and before dawn lull them to sleep on her bony legs and then fall asleep. (COCA)
- (24) (b) They **heard** the door close and the footsteps begin to climb the stairs. (BNC)

- (25) (a) J'**entendais** sa voix changer de ton, elle pleurait et bégayait, harcelée, dominée par l'ordre irrésistible qu'elle avait reçu. (*Lextutor*)
- (25) (b) Elle partit lentement, tremblante, épuisée, et j'**entendis** de nouveau ses griffes frapper les marches. (*Lextutor*)
- (25) (c) J'entrai dans la première pièce et, par la porte ouverte, vis ma tante, couchée sur le côté, qui dormait ; je l'**entendis ronfler légèrement**.
- (25) (d) On **entendait** sonner des cloches, hennir les mulets, avec le murmure des guitares et le bruit des fontaines, [...]. (*Lextutor*)
- (26) (a) "I have seen him attacking Dr Wieland. You ask Dr Wieland. I **have heard him to threaten to kill Wieland**." (William Boyd, *Blue Afternoon*)
- (26) (b) There's a possibility for an acquittal if these tapes come in and they are as we **hear them to be**, or we understand them to be. (*COCA*)
- (27) Peu d'hommes ont, de vrai, l'esprit aussi joli : Surtout il **s'entend** bien à placer son estime... (*Lextutor*)

On peut mettre en parallèle d'une part V-ING et V-EN en anglais et, d'autre part, le participe présent et le participe passé en français ([28-31]), dont les emplois sont moins étendus et moins fréquents que pour leurs contreparties respectives en anglais. Cet emploi rare du participe passé en français s'explique par deux faits : le français tend à utiliser un GN plus fréquemment que l'anglais, aux constructions plus volontiers verbales ; les constructions infinitives telles qu'en (22a-c) – de sens équivalent –, qui permettent, elles aussi, l'omission de la source de l'événement, sont beaucoup plus répandues en français qu'en anglais. Avec un participe passé en français, le référent du GN intervenant ne correspond pas à la source de l'événement auditif, mais au résultat du processus appréhendé : *une histoire* ([31]) peut en effet être conçu comme le résultat du procès /*raconter*/. Avec HEAR, en revanche, on trouve d'autres types de référent pour ce GN, tels qu'en (30c). La proposition avec participe présent en français ([29]), quant à elle, entre en concurrence avec la relative de perception ([29a en italiques, 32]), d'utilisation bien plus courante.

- (28) (a) As I walked down the front steps I **could hear** the locks slowly closing behind me. (*COCA*)
- (28) (b) He **could hear** himself saying in his head, to hell with you, Duwayne, which he wouldn't say aloud: but it echoed in there. (*COCA*)
- (29) (a) Lorsque Planchet fut sur le perron, il **entendit** une voix sortant d'une salle basse et qui disait – Eh bien ! où est-il, ce gentilhomme, et pourquoi ne pas le conduire ici ? (*Lextutor*)
- (29) (b) Et ils **entendirent** Kirkè chantant d'une belle voix dans sa demeure et tissant une grande toile ambroisienne, telle que sont les ouvrages légers, gracieux et brillants des Déesses. (*Lextutor*)
- (30) (a) 'Heart of gold though, I've **heard it said**,' added Amiss in a sudden rush of loyalty to his friend. (Ruth Dudley Edwards, *Matricide at St Martha's*)
- (30) (b) Every child in my neighborhood **had heard** that story told fifty times at least. (*COCA*)
- (30) (c) They came together in the huge, high-ceilinged Council Chamber to **hear** the late leader eulogized. (*Brown*)
- (31) À Marseille, dans un bar de quartier où je traînais dans ma jeunesse, j'**ai entendu** une histoire racontée par un docker. (< <http://flicorse.kazeo.com/culture/litterature-de-comptoir,a559036.html> >)

Quelle que soit sa forme, la proposition à verbe non fini renvoie à un événement auditif – à l’exception de (26b) –, et son verbe dénote toujours un processus, et non un état ; en effet, par nature, un état est non perceptible : seul un changement d’état peut être perçu. Ces constructions imposent une concomitance entre l’acte auditif et le procès perçu. On retrouve cette contrainte avec la relative dite de perception ([32]), en français uniquement.

- (32) (a) Et ma mère ouvrit la porte treillagée du vestibule qui donnait sur l’escalier. Bientôt, je l’entendis qui montait fermer sa fenêtre. (*Lextutor*)
 (32) (b) J’ai une fenêtre qui donne sur l’immeuble d’en face et j’**entends** le bus qui passe et on **entend** les oiseaux qui chantent. (*Lextutor*)

Concernant les propositions à forme finie, on trouve, avec HEAR, tout un éventail de propositions en WH-, avec les subordonnants WHO, WHAT, WHEN, et WHERE. ENTENDRE régit des propositions similaires, introduites par CE QUI / CE QUE / QUI en (34-36), mais plus rarement des propositions qui dénotent un repère temporel ([38]), spatial ([40]) ou causal ([42]), introduites respectivement par QUAND, OÙ et POURQUOI.

- (33) (a) The man **had** doubtless **heard** what Susan had said to the nurse, but now was pretending not to hear. (*COCA*)
 (33) (b) His feet had struck the low rock-border of the Hutchins plot before he saw pale wavering light and **heard** what seemed an animal scrabbling. (*COCA*)
 (33) (c) “I **heard** what you did,” Leta said. “You kept your head in an emergency.” (*COCA*)
 (34) (a) – Répondez-moi, Aurore, **avez-vous entendu ce que cette femme disait en passant sous la fenêtre du pavillon** ? – Quelques paroles seulement. (*Lextutor*)
 (34) (b) Les murs sont si fins que les protagonistes voient, **entendent tout ce qui se passe chez leurs voisins**. (*Lextutor*)
 (34) (c) J’ai mis à fin mon aventure avec Prévan à fin ! **Entendez-vous bien ce que cela veut dire** ? (*Lextutor*)
 (35) (a) When I **heard** who was on the line, I fell silent. He said, “I am used to silence. So I’ll just keep talking.” (*COCA*)
 (35) (b) It had rocked him when he **heard** who and what his father was. Made him loose, lost. (*COCA*)
 (36) À l’appel suivant, lorsque j’**ai entendu qui était au bout du fil**, j’ai lancé le combiné téléphonique contre le mur, [...]. (< <http://www.generation-nt.com/reponses/questions-debutant-entraide-498401.html?page=8> >)
 (37) (a) “You **could hear** when this metal pipe hit somebody’s head – boom!” Alday said. (*COCA*)
 (37) (b) “Have you **heard** when they’re going to start dredging the creek?” “Spring, I hope.” (*BNC*)
 (37) (c) I remember **hearing** when the tanks had gone into Vilnius. I kind of leapt up and dialed the telephone, then realized it was no longer me anymore. (*COCA*)
 (38) C’est pour ça que j’**ai bien entendu quand il a demandé à Violette s’il pouvait boire dans sa gourde**. (< www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/416.pdf >)
 (39) (a) Mona was pregnant. She was given a card and instructions. When the doctor **heard** where they lived and worked she screwed up her face and said, “Can’t you find something better?” (*COCA*)

- (39) (b) Patrick, at the wall, tries to place his ear near it in order to **hear** where the voice is coming from. (COCA)
- (40) **Avez-vous entendu d'où venait la nourriture** ? Du ciel. Elle est venue de Dieu. (P. D. Bramsen, *Le Chemin de la justice*, trad)
- (41) The Warriors stared up at her, their attention rapt, as they waited to **hear** why she had convened them. (COCA)
- (42) Vous **avez entendu pourquoi je le renvoie**. Souvenez-vous-en. (*Œuvres de théâtre de Diderot*)

Si HEAR et ENTENDRE acceptent tous deux des subordonnées interrogatives ([37b, 39b, 40, 43-45]), qui expriment une question sous-jacente, ce type de subordonnée est plus rare en français. À titre d'exemple, alors que les interrogatives indirectes en WHY, WHETHER et IF apparaissent fréquemment à la suite de HEAR, leurs contreparties en POURQUOI et SI en français sont plutôt rares ([42, 45]).

- (43) (a) His head hangs low as he waits to **hear** whether the noise will develop into a challenge, a cry of surprise, a death command. But he hears nothing more, nor has anyone seen him. (COCA)
- (43) (b) 'Ian will be waiting for me,' Marjorie said. 'He's waiting to **hear** whether or not he's been cast, and he'll be feeling like a caged bear, poor darling.' (BNC)
- (44) (a) "**Have you heard** if the orbiters have spotted any new canals carrying water from the Boreal Ocean?" (COCA)
- (44) (b) "I'm sure we **would have heard** if he had gone to prison." [...] "That kind of news would have been hot gossip in Eclipse Bay." (COCA)
- (45) Deux trois accords ouverts suffisent à **entendre** si une guitare sonne. (< www.benoit-de-bretagne.com/forum/viewtopic.php?p=40627 >)

Pour finir, les complétives introduites par THAT en anglais et QUE en français ([46-50]) constituent un objet fréquent des deux verbes. Il est à noter que THAT entre en concurrence avec la conjonction Ø ([51]), alors qu'une telle construction est agrammaticale en français ([50']).

- (46) (a) Mr Pattison said: 'They started to push her from behind and she **could hear** that she was getting nearer and nearer the River Skerne.' (BNC)
- (46) (b) For an anthropologist, loquacious old L'Turu was a mine of information. [...] *From L'Turu*, I **heard** that until about 1850 the people of this island [...] had been of both sexes, and that the normal family life of Melanesian tribes was observed here with minor variations. (Brown)
- (46) (c) Frostbite was treated by putting the feet and hands in ice water or by rubbing them with snow. Now one **hears** that heat and hot water are used instead. (Brown)
- (46) (d) Sir, – I read with interest the article in the December 1992 issue entitled 'What future for smaller firms?' (p 25). It was gratifying to **hear** that these firms find the certified route suits their training needs. (BNC)
- (47) (a) Et elle me laissa dans l'obscurité. J'**entendis** qu'elle fermait deux portes, puis il me sembla qu'elle parlait. (Lextutor)
- (47) (b) Alors *il s'informait de lui*, et à chaque information qu'il prenait, il avait la douleur d'**entendre** que le prisonnier jouait, buvait, chantait que c'était merveille mais que tout en jouant, buvant et chantant, il s'interrompait toujours pour jurer que le Mazarin lui payerait cher tout ce plaisir qu'il le forçait de prendre à Vincennes. (Lextutor)

- (47) (c) En parallèle, Monsieur le Président, j'**ai entendu** que vous alliez mettre en place un grand plan d'action sur l'emploi des jeunes. (Amélie Perrault, *Monsieur le Président, j'ai 15 ans et je voudrais vous dire*)
- (48) Le Baron. – Mais qu'est-ce que vous entendez par ces mots : à tout prix ?
Gardefeu. – J'**entends** que l'on peut payer plus ou moins... (*Frantext*)
- (49) Quand il me dit : l'éclipse a eu lieu à neuf heures, j'**entends** que neuf heures est l'heure déduite de l'indication brute de la pendule, par la série des corrections d'usage. (*Frantext*)
- (50) “Je te dis que j'ai besoin de cet argent, et j'**entends** que tu signes.” Maman répondit, d'une voix ferme “Je ne signerai pas.” (*Lextutor*)
- (50') “Je te dis que j'ai besoin de cet argent, et *j'**entends** tu signes.”
- (51) Fran cried when she **heard** he was dead; she went to the funeral in the Congregational Church. (*COCA*)

On peut conclure de cette typologie que, s'il existe de grandes similitudes quant aux structures syntaxiques acceptées par chacun des deux verbes, HEAR régit une gamme de constructions plus étendue que sa contrepartie ENTENDRE.

3. Sémantisme des énoncés : de la perception à la cognition

Retrouve-t-on cette parenté au niveau du sémantisme des énoncés ? L'analyse fait apparaître trois grands types d'interprétation sémantique, et il s'agit de déterminer si une structure spécifique est en relation univoque avec chacun d'eux :

- un sens de perception auditive physiologique ;
- un sens d'inférence perceptuelle, à savoir un jugement fondé sur des données auditives ;
- un sens de cognition ; dans ce cas, la perception auditive est peu pertinente, voire absente.

3.1. Sens de perception physiologique auditive

Une interprétation de perception physiologique ou « perception directe » se dégage avec la construction intransitive ([1-2]) et transitive à objet nominal lorsque celui-ci réfère à la source de l'événement auditif ([3-6]) ou à un événement auditif ([7-10]).

Ce sens apparaît également avec quasiment tous les types de proposition non finie, qui dénotent un événement auditif concomitant à l'acte auditif, condition *sine qua non* de cette lecture. Cet événement auditif peut correspondre à un contenu de paroles ([21, 22a-c, 26a, 28b, 30]), à un son vocal produit par un animé ([25a, c, 29]) ou à un contact entre deux entités ([22d, 24b, 25b, 28a]).

On retrouve le même sémantisme avec la relative de perception en français ([32]), qui partage de nombreux traits avec les propositions en base verbale et en V-ING de l'anglais. Cependant, contrairement à celles-ci, cette « construction présentative » (Lambrecht, 2000)⁵ ne peut être utilisée que lorsque l'entité (le référent de *le bus / les oiseaux* en [32b]) entre dans le champ perceptif de l'expérient grâce à l'activité dans laquelle elle est engagée (*passer / chanter*), activité qui la rend ainsi “audible”. Cette contrainte explique les restrictions d'emploi de la relative de perception :

⁵ Dans son article, Lambrecht présente une analyse sur « un type de construction complexe composé d'une proposition principale à fonction présentative et d'une subordonnée relative non restrictive. » (Lambrecht, 2000 : 49) Ainsi, en (32b), *on entend les oiseaux* constitue la principale, alors que *qui chantent* correspond à la subordonnée relative. Les énoncés (32) représentent l'un des cas de figure d'une construction que Lambrecht dénomme « la Construction Relative Présentative (CRP) ».

- elle ne figure pas dans les comptes rendus de perception mentale, imaginaire, alors que les propositions en -ING y sont fréquentes ([28b]). De même, pour un procès tel que *mentir*, une autre forme, un infinitif par exemple, doit être utilisée : *Il est toujours agréable de l'entendre mentir avec violence.* (*Lextutor*)
- cette relative ne peut être employée dans des phrases interrogatives ou négatives, étant donné que soit on s'interroge sur la perceptibilité de l'entité, soit on nie cette perceptibilité.

Lorsque le référent de l'objet n'est pas un événement auditif, le verbe de perception subit un glissement sémantique. On peut rester dans le domaine de la perception physiologique, comme dans les énoncés (13-14) où le verbe recteur prend le sens d'« accorder de l'attention à », voire d'« écouter » ; ce sens dérive du sémantisme d'origine de HEAR, et correspond au sens premier de ENTENDRE (« faire attention à »). Le SN *the case / le cas* en (13a, 14a) constitue un résumé compact de tout ce qui est lié au traitement d'une affaire pénale ou policière, à laquelle le référent du sujet – *le tribunal de Californie* en (14a) représente par métonymie le juge – accorde toute son attention. De même, *compelling evidence* et *a certain identification* en (13b) impliquent une attention du percevant, tout comme en (14b), où, cette fois, l'objet réfère à la source de l'événement auditif.

Pour certains linguistes, ces énoncés donnent l'impression que le verbe oscille vers un pôle agentif. Pourquoi, dans ce cas, ne pas utiliser LISTEN / ÉCOUTER ? Selon nous, l'emploi de ces verbes de perception agentive indiquerait que le percept auditif est préconstruit, en raison de la dissociation entre l'écouté et l'écoutable : la dimension autonome de l'écoutable lui donnant un statut d'objectif à atteindre, la pertinence du témoignage aurait été déterminée en amont. En revanche, avec HEAR / ENTENDRE, l'entendable est indissociable de l'entendu, et c'est bien ce qui est en jeu dans le cadre d'une enquête ou d'une affaire : la pertinence d'un témoignage n'est évaluée que lors de l'audition – au sens physiologique et légal –, car « auditionner des témoins » s'interprète comme « entendre ce qu'ils ont à dire ». Or, il n'est pas certain que leur contribution soit pertinente pour l'affaire traitée. C'est la localisation de l'entendu dans l'expérience du percevant qui permet de déterminer cela, et donc de qualifier le percept auditif – alors que l'écouté n'induit pas nécessairement de localisation.

Dans d'autres cas, on observe un mouvement inverse, et l'on se rapproche du sens d'inférence perceptuelle : il ne s'agit plus uniquement d'entendre, mais d'« apprendre une nouvelle » ([11a, 12a]), d'« entendre parler de » ([11b, 12b]). En (11a, 12a), l'événement saillant, non auditif, est traduit sous la forme d'un SP (*of the assassination attempt / de son arrestation*). C'est le nom-tête de l'objet (*news / nouvelle*) qui, en évoquant une transmission d'informations, apporte une dimension auditive à l'ensemble. Son faible poids informationnel fait qu'en anglais, il pourrait être supprimé avec son déterminant, rendant ainsi la structure identique à celle de (18b-c). En (11b, 12b), au contraire, le SN constitue une description compacte mais parlante d'un événement de nature non auditive également.

Inversement, pour un objet prépositionnel ([18]), on peut faire l'hypothèse que les énoncés proviennent d'une structure telle qu'en (9a, 11a) : le nom-tête du SN aurait subi une ellipse en raison de sa faible valeur informative – entité typiquement audible. HEAR semble absorber, en quelque sorte, le sens de l'élément élidé : il signifie « entendre parler de, apprendre une nouvelle » de nouveau en (18b-c), mais « avoir des nouvelles de » en (18a), selon que le SP désigne l'événement auditif ou la source de l'événement. Ce phénomène de compression syntaxique et sémantique permet de ne présenter en discours que l'élément qui a le plus de poids informationnel. Dans les deux cas, la dimension auditive n'est pas la seule en jeu car le percept conduit à la connaissance. Cette lecture apparaît également dans les structures avec attribut de l'objet prépositionnel en (20b). Il ne s'agit plus uniquement d'entendre parler d'une entité (animée ici), mais d'appréhender dans le même temps une qualification qui lui est attribuée (*as an agent of the Kremlin*). Le sens véhiculé équivaut alors à : « entendre parler de X comme étant... » ; cette paraphrase montre que les énoncés anglais tels que (20b) sont sémantiquement proches des énoncés français tels que (22c), dans lequel figure l'infinitif

« parler de... comme ». En effet, le français ne possède pas de structure avec attribut de l'objet identique à celle en anglais étudiée ici.

3.2. Sens d'inférence perceptuelle

Avec le second type d'attribut de l'objet pour HEAR, on constate à nouveau un glissement sémantique, mais cette fois vers un jugement : les données auditives servent de fondement à une appréciation (*defeat* et *victory* en [20a]) portée par l'expérient sur les paroles prononcées. C'est ce que nous appelons un sens d'inférence perceptuelle, parfois dénommé « perception indirecte ». L'objet, dont le référent est ici un contenu de paroles (*'it is finished'*), se prête plus naturellement à l'interprétation qu'une entité humaine en (20b). HEAR prend alors le sens de « interpréter ».

Ainsi, la construction avec attribut de l'objet se prête à deux types de lecture, selon la nature du référent de l'objet notamment : une lecture de perception physiologique ([20b]) et une lecture d'inférence perceptuelle ([20a]). Cette double possibilité d'interprétation se retrouve avec d'autres structures en anglais, mais aussi en français, notamment avec des propositions finies.

Si la proposition dénote un événement auditif, on a alors une interprétation de perception physiologique, comme en (33a-b, 34a-b) avec les relatives en WHAT / CE QUE / CE QUI ; c'est également le cas en (26a) avec l'infinitive en TO. Lorsque la subordonnée ne dénote pas un événement auditif, seul le co-texte permet de déterminer le sens de l'énoncé, en fonction également de la compatibilité entre la modalité auditive et la nature du procès dénoté par la subordonnée.

- En (35a, 36), la proposition en WHO / QUI évoque la source d'un événement auditif, ce qui confère à l'énoncé une lecture de perception physiologique. En revanche, en (35b), elle dénote plutôt la nature d'une personne, non perceptible en elle-même ; HEAR s'apparente davantage à « apprendre, comprendre » : le nouvel état de connaissance de l'expérient provient d'un percept auditif. Cette interprétation se retrouve également avec la relative en WHAT en (33c), ainsi qu'en (26b), où *we understand them to be* précise le sens véhiculé par HEAR qui régit une infinitive en TO.
- Avec une proposition en WHEN / QUAND, WHERE / OÙ et WHY / POURQUOI – relative libre ou subordonnée interrogative ([37-42])⁶ –, une interprétation de perception auditive n'est pas exclue dans certains énoncés, comme le montrent les paraphrases ci-dessous. En (37a, 38), les subordonnées dénotent un événement ponctuel, susceptible d'être perçu par l'audition, au caractère événementiel (voir *boom* en [37a]) ; de même, la relative libre en (42) exprime une cause qui a été formulée à l'oral. Avec une analyse de type relative libre, on peut concevoir que ces énoncés présentent eux aussi un phénomène de compression syntaxique et sémantique :

(37) (a') you **could hear** the sound made at the moment when this metal pipe hit somebody's head.

(42') Vous **avez entendu** les mots exprimant la raison pour laquelle je le renvoie.

Cependant, c'est généralement une lecture d'inférence perceptuelle qui prime, étant donné que le référent de la subordonnée n'est pas de nature à être perçu par l'ouïe. Ainsi, c'est la connaissance qui prime en (37c) (« apprendre »), énoncé dans lequel l'événement n'a pu être perçu directement : le *past perfect* signale un événement antérieur au processus auditif, source de connaissance. Le percept auditif en (37b, 39b, 40-41) sert de fondement pour inférer une réponse à la question sous-jacente portant sur un instant, un lieu ou une cause. Le verbe se laisse gloser par « savoir, entendre dire ». Cette interprétation s'impose également avec les autres types de subordonnée interrogative – en WHETHER, IF ou SI ([43-45]) – : un acte auditif est le moyen d'obtenir une information manquante. Une fois le percept auditif actualisé – si actualisation il y a

⁶ La catégorie syntaxique n'est pas primordiale ici car seul le sémantisme véhiculé par la subordonnée est pertinent pour cette partie de l'analyse. De plus, le classement dans l'une ou l'autre catégorie est soit délicat, soit sujet à débat.

–, celui-ci permet de vérifier la possibilité ou de fournir une réponse à la question sous-jacente exprimée par l’interrogative. L’exemple (43a) indique que l’expérient guette un bruit qui ne vient pas, et (45) signale que l’événement évoqué est lié à la pratique d’un instrument. Quant à (43b, 44b), ils mettent en avant que c’est un renseignement qui est recherché. L’accès à la connaissance apparaît ici comme subordonné à l’audition ; le verbe de perception se laisse alors gloser par « apprendre, savoir », verbes que l’on trouve plus fréquemment à la place de ENTENDRE, beaucoup plus rare que HEAR dans ce fonctionnement sémantique. On constate cependant que, lorsque le co-texte ne suggère pas de question sous-jacente, comme en (39a), la subordonnée peut être analysée soit comme une relative libre, soit comme une interrogative indirecte, et les deux lectures sémantiques – perception physiologique et inférence perceptuelle – sont envisageables.

De la même façon, les complétives en THAT ou Ø en anglais et QUE en français ne dénotent pas tant un procès perçu que ce qui est inféré, déduit ou conclu du percept auditif. La lecture inférentielle véhiculée par l’énoncé provient de l’incompatibilité entre l’acte auditif et la nature ontologique du procès dénoté par la subordonnée.

- L’acte auditif fournit des données qui servent de socle à l’inférence exprimée par la subordonnée. Le verbe de perception subit un glissement sémantique qui mêle perception et cognition : il se glose alors par « savoir, se rendre compte grâce à l’audition ». Le percept auditif peut transparaître de façon explicite ou implicite dans le compte rendu. En (46a, 47a), il est probable que le référent de *she / je* ait entendu le bruit de la rivière / des portes, d’où son inférence, et (47b) indique clairement une transmission d’informations (*il s’informait de lui, à chaque information qu’il prenait*).
- L’idée d’un acte perceptif et d’obtention de données auditives passe au second plan, et seule l’inférence ou la connaissance prime dans le compte rendu. Le verbe de perception perd tout ou partie de son sens originel. Il devient l’équivalent de « savoir, apprendre », exprimant ainsi un processus plus mental, cognitif, que perceptif. Là encore, ENTENDRE est bien plus rare que HEAR dans ce type d’énoncé, qui est concurrencé par les verbes « apprendre, savoir ». Deux cas différents se présentent, selon la nature de l’incompatibilité entre la modalité auditive et la nature du procès de la complétive :
 - 1) le procès auditif est temporellement incompatible avec le procès de la subordonnée qui est soit antérieur ([46b]), soit postérieur à l’acte auditif ([47c]). Même si l’accès à la connaissance semble fondé sur des données auditives, celles-ci ne sont pas primordiales pour le message transmis.
 - 2) la nature du procès de la subordonnée est incompatible avec l’audition, comme en (46b-c, 51), qui présentent des procès statifs. On note également qu’en (46d), la connaissance provient de données visuelles, ce qu’indique *I read*, qui suppose une lecture (et donc peut-être une musicalité intérieure). Le processus d’appréhension peut être soit mental, soit de nature perceptive indéterminée ou contradictoire avec le sens originel dénoté par le verbe de perception.

Si le lien entre audition et connaissance transparaît bien dans le premier cas de figure (voir *From L’Turu* en [46b], par exemple), il est bien moins évident dans le second ; en (46c, 51), rien n’indique qu’un percept auditif est à l’origine de la connaissance. On est alors plus proche de la troisième catégorie d’interprétation.

3.3. Sens de cognition

La similitude sémantique entre HEAR et ENTENDRE s’arrête ici car ENTENDRE a des emplois cognitifs plus étendus et plus fréquents que HEAR, pour lequel une interprétation purement cognitive est difficile. Son emploi, ainsi que le référent de son objet, semble toujours être en lien plus

ou moins direct avec un processus auditif d'appréhension du réel. Cette différence entre HEAR et ENTENDRE pourrait provenir de leurs origines étymologiques différentes (voir la partie 1). En outre, le glissement de ENTENDRE vers la cognition apparaît dès la construction avec un SN objet qui ne dénote ni un événement auditif, ni une entité audible.

L'énoncé (17a) pourrait supposer un processus auditif sous-jacent : *j'entends très bien mon frère et il m'entend bien*, avec le sens de « prêter attention à ». Le verbe ENTENDRE est ici utilisé car ce qui importe, c'est le résultat du procès (l'entente et, par extension, la compréhension), localisé dans la sphère de l'expérient, et non le processus lui-même. Cette "entente" mutuelle se retrouve en (17b), où ENTENDRE prend le sens de « bien s'accorder ». Ce sens est proche de celui de « comprendre, saisir par l'intelligence », présent dès l'origine latine de ENTENDRE : il figure dans des énoncés où il a pour objet un SN ([15]), une relative libre ([34c]) ou encore une complétive en QUE ([49]).

Pour finir, notons un emploi qui s'éloigne des énoncés précédents. En (16, 48), ENTENDRE signifie « vouloir dire ». On retrouve cette idée d'intentionnalité en (23) et (50), qui présentent respectivement une construction équi-sujets sans GN intervenant et une conjonctive en QUE avec un sujet différent de celui de ENTENDRE. Le verbe se laisse alors gloser par « avoir l'intention de », ce qui témoigne d'une volonté, et donc d'une certaine agentivité du référent du sujet grammatical. On retrouve ici le sens premier de ENTENDRE, dérivé du latin *intendere*, « tendre vers ». Peut-on alors toujours parler de glissement sémantique ? Ne serait-il pas plus approprié de parler d'un retour à l'origine du verbe et à son sens premier ?

CONCLUSION

Cette étude contrastive a permis de montrer les similitudes et les différences entre les unités verbales étudiées, ainsi que leur plasticité quant aux effets de sens dégagés, différents mais connectés entre eux. HEAR a ainsi une gamme d'emplois plus développée dans le domaine de la perception, et ENTENDRE dans celui de la cognition. Leur étymologie respective semble donc bien jouer un rôle dans le fonctionnement qu'ils ont en langage contemporain.

Si pour ENTENDRE, aucune structure ne semble véritablement spécialisée dans l'expression de l'une des trois grandes catégories sémantiques dégagées, les choses semblent plus nettes avec HEAR : le sens d'inférence perceptuelle n'apparaît qu'avec des structures à attribut de l'objet et des subordonnées à forme finie (lecture systématique pour les subordonnées interrogatives et les complétives en THAT / Ø), à savoir des constructions secondes. Ceci laisse à penser que le langage a un caractère iconique des processus impliqués dans l'extralinguistique : la construction syntaxique seconde serait ainsi la trace discursive que l'inférence, seconde elle aussi, se fonde sur des données perceptuelles premières, donnant ensuite lieu à une appréciation, un jugement. On peut donc ainsi concevoir un continuum entre ces trois grandes catégories, comme la présence de structures identiques dans deux ou trois (pour ENTENDRE) types d'interprétation sémantique invite à le faire. En outre, non seulement le type de structure syntaxique joue un rôle primordial dans le sens véhiculé par l'énoncé, mais d'autres éléments du co-texte influent également sur le sens à donner à l'unité verbale et à l'énoncé dans son ensemble.

Ainsi, la simplicité ou la complexité du compte rendu semble refléter la simplicité ou la complexité, la rapidité ou la longueur des processus perceptifs et/ou cognitifs dans l'extralinguistique. Malgré ce qui semble parfois être une déconnexion entre réalité perceptive et représentation discursive, le langage revêt une dimension iconique, du moins pour ce qui concerne les énoncés liés à l'activité humaine, de cognition en général et de perception en particulier, et, dans ce cas précis, liés à l'entendement dans les deux sens du terme.

Références bibliographiques

- AUSTIN, J. L. (1962). *Sense and Sensibilia*. Oxford: Oxford University Press.
- CULIOLI, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 1. *Opérations et représentations*. Gap / Paris : Ophrys.
- Le Dictionnaire de l'Académie française*. (1992). 9^e éd. < <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm> >.
- FRANCKEL, J-J. & LEBAUD, D. (1990). *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Paris : Ophrys.
- GREZKA, A. (2006). *Les prédicats de perception. Traitement de la polysémie. Les sens des sens*. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris XIII-Villetaneuse.
- GROUSSIER, M-L. & RIVIÈRE, C. (1996). *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*. Paris : Ophrys.
- LACASSAIN-LAGOIN, C. (2007). *La complémentation des verbes de perception en anglais contemporain. Formes et sens des comptes rendus de perception directe et indirecte*. Thèse de doctorat. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- LACASSAIN-LAGOIN, C. (2011). Le verbe *hear* et ses différentes constructions : intégration et résonance du discours de l'autre. In F. GASPARI & C. MARI (éds.), *Formes allogènes dans le discours : imbrication et résonance dans la littérature et les arts anglophones, RIVES n°6, Cahiers de l'Arc Atlantique* (pp. 59-82). Paris : L'Harmattan.
- LAMBRECHT, M. K. (2000). Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française* 127, 49-66.
- Online Etymology Dictionary*. (2001). < www.etymonline.com > (*OnED*).
- PALMER, F. R. (1974/1988). *The English Verb*. London: Longman.
- TOURNIER, J. (1987/1993). *Précis de lexicologie anglaise*. Paris : Nathan.

Corpora

- British National Corpus*, Oxford University Press. < <http://corpus.byu.edu/bnc/> > (*BNC*).
- Brown Corpus*, Henry Kucera & W. Nelson Francis (*Brown*).
- Corpus of American English*, Mark Davies. < <http://corpus.byu.edu/coca/> > (*COCA*).
- Base textuelle *FRANTEXT*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine. < www.frantext.fr > (*Frantext*).
- Lextutor*, Concordancier-corpus français (v.6.5). < www.lexutor.ca/ > (*Lextutor*).